

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2011

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure
COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

**Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.**

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix soit le sujet A, soit le sujet B.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

La montée de l'individualisme a-t-elle affaibli les conflits du travail en France ?

DOCUMENT 1

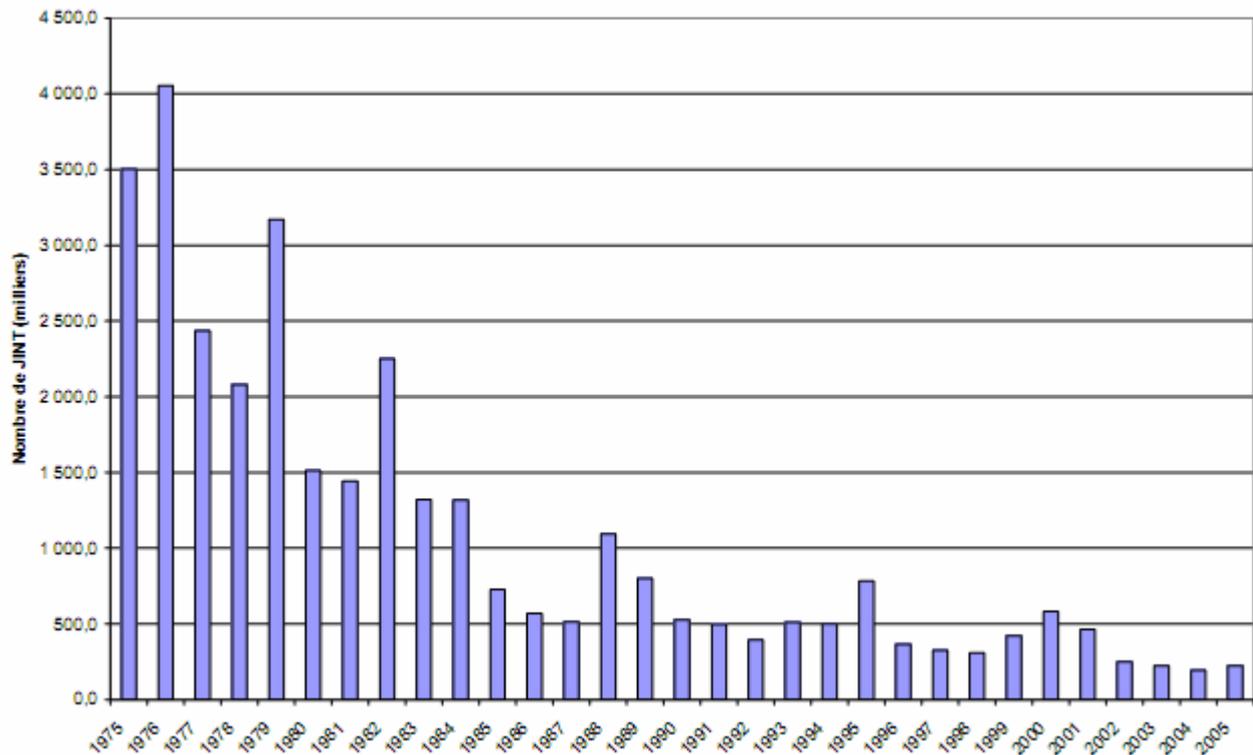
Les bouleversements économiques et technologiques, la flexibilité du travail, ont induit un processus croissant d'individualisation. Ce nouvel environnement a fait éclater le salariat et ruiné la notion de classe. Il a remis en cause le compromis fordiste, engendrant plus de précarité et de chômage. Cette évolution apparaît défavorable au syndicalisme et à l'action collective, [développant] le règne du « chacun pour soi ». La démonstration semble toutefois un peu rapide. [...] Tout en condamnant l'individualisme, les syndicats affichent parallèlement un dessein d'émancipation ou d'épanouissement des individus. Le regain d'individualisme trouve d'ailleurs à s'investir dans de nouvelles formes d'engagement : il « se déploie [...] dans la coopération librement consentie, car les relations sociales, aujourd'hui plus choisies que subies, sont recherchées et valorisées et le cadre qui peut les organiser avec souplesse n'est pas rejeté s'il ne contraint pas trop fortement » observent O. Galland et Y. Lemel¹. De même, parallèlement au déclin des organisations obéissant à un modèle communautaire, valorisant de larges solidarités, et héritées de la société industrielle – partis politiques ou syndicats –, s'affirme un nouveau militantisme, plus ciblé, plus pratique, plus contractuel.

Source : D. ANDOLFATTO, « Syndicalisme et individualisme », *Projet* n°271, septembre 2002.

1 : O. GALLAND et Y. LEMEL (dir.), *La nouvelle société française*, 1998

DOCUMENT 2

Nombre de jours de grève ¹ recensés par l'inspection du travail (1975-2005) ²



1. Nombre de JINT (Journées Individuelles Non Travaillées), en milliers
2. conflits localisés, hors grandes entreprises nationales.

Source : A. CARLIER, « Mesurer les grèves dans les entreprises », DARES, *Document d'études*, n°139, août 2008.

DOCUMENT 3

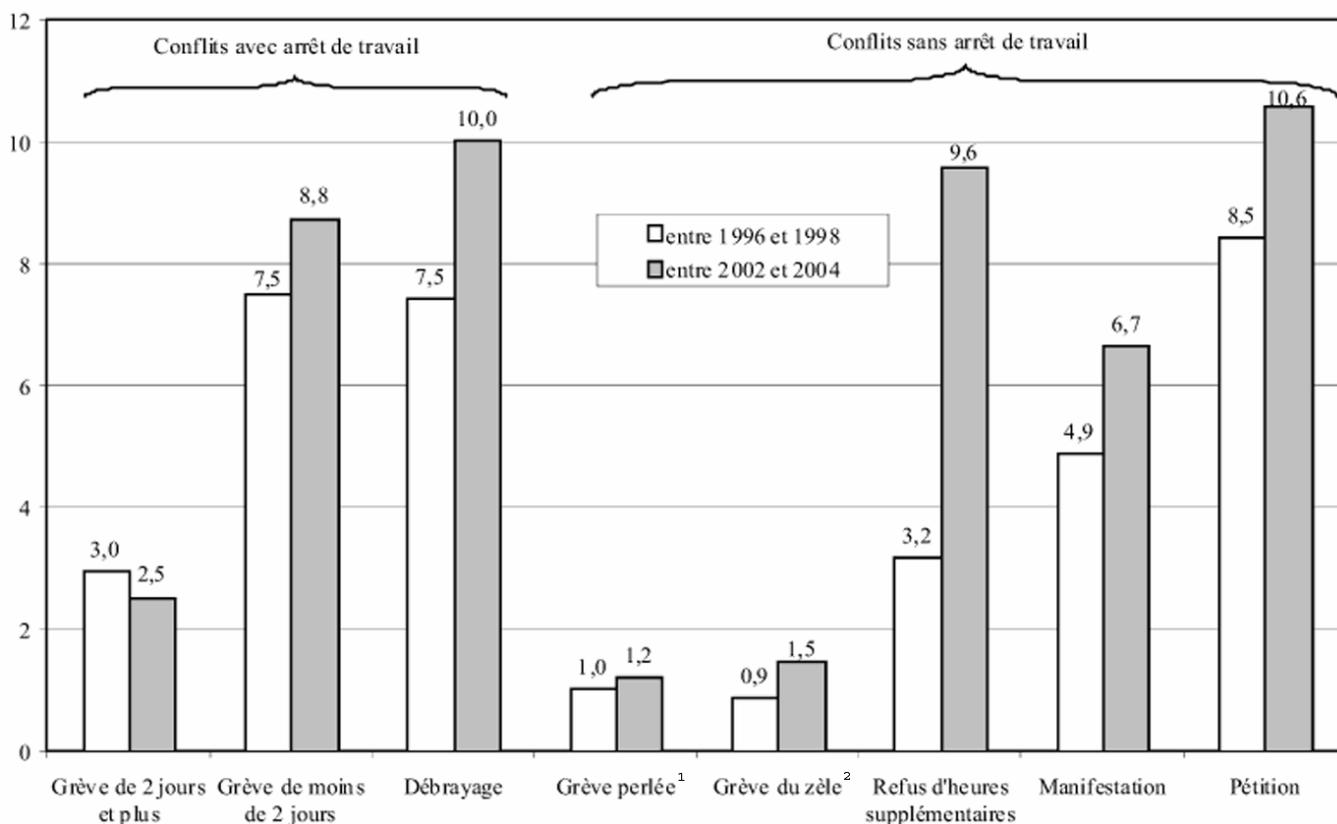
[De nouvelles] enquêtes permettent une connaissance améliorée de l'évolution des conflits. Elles observent leur remontée depuis une quinzaine d'années et une évolution des modalités d'action. [...] Les débrayages peuvent prendre la forme d'un arrêt de travail d'une demi-heure le matin, puis un second avant le déjeuner, etc. De sorte que quatre arrêts ne coûtent que deux heures de salaire aux grévistes, mais gênent considérablement la production. [...] On constate également une montée des situations conflictuelles sans arrêt de travail. Ceux-ci prennent des modalités diverses. Une forme de protestation nouvelle, particulièrement intéressante dans le contexte actuel, est le refus des heures supplémentaires. Ce refus traduit dans certains cas un certain passage du conflit collectif au conflit individuel, qui se manifeste également par la montée du recours au droit. Il est intéressant de noter que le nombre de recours aux prud'hommes¹ est une fonction inverse de la taille de l'établissement. Cette relation peut témoigner d'un moindre respect du droit dans les petites unités, mais aussi de l'utilisation du droit comme alternative aux conflits collectifs beaucoup plus difficiles à déclencher dans les PME. Le recours aux pétitions est également en hausse.

Source : A. PARIENTY, « Déclin ou évolution des conflits du travail », *Alternatives Économiques*, n°275 décembre 2008.

1 : « prud'hommes » : tribunaux qui règlent les conflits individuels entre employeurs et salariés.

DOCUMENT 4

Les formes de conflits collectifs (en % d'établissements)



Source : A. CARLIER et E. TENRET, « Des conflits du travail plus nombreux et plus diversifiés »
Premières Synthèses Informations, Dares, février 2007, n° 08.1

1. Grève perlée : il ne s'agit pas d'une cessation complète du travail. La grève perlée est la baisse concertée du rythme de production (baisse des cadences et ralentissement du travail).
2. Grève du zèle : il ne s'agit pas non plus d'une cessation complète du travail. La grève du zèle consiste à ralentir le travail sous prétexte de respect scrupuleux du règlement.

Clé de lecture : 2,5 % des établissements ayant répondu à l'enquête ont déclaré avoir connu une grève de 2 jours et plus entre 2002 et 2004.

DOCUMENT 5

En même temps que disparaît la proximité ancienne entre chefs d'équipe et ouvriers, le système des primes instaure dans l'équipe de travail une logique de concurrence et de contrôle réciproque. On n'en comprendrait pas l'extension si l'on ne voyait pas en même temps que chaque ouvrier se sent individuellement menacé de licenciement et se sait désormais incapable de retrouver rapidement un travail. Ces nouveaux groupes de travail développent un nouvel esprit fondé sur la « responsabilité » de chacun vis-à-vis de l'équipe et de l'équipe vis-à-vis du produit fini. [...] Outre cette logique d'intégration par le nouveau « groupe », une individualisation des salaires reposant principalement sur la distribution arbitraire par la petite maîtrise¹ de « primes au choix » vide de son sens l'ancien système. [...] Parallèlement à la transformation de l'organisation technique du travail dans les années 80, la direction s'est employée à dissoudre progressivement ce qu'on peut appeler en première approximation l'esprit ou la culture de résistance – les formes de solidarité qui s'étaient constituées dans les ateliers – en isolant les ouvriers, en les coupant des délégués syndicaux pour aboutir d'une certaine manière à faire fonctionner les solidarités d'atelier au profit de la direction.

Source : S. BEAUD et M. PIALOUX, *Retour sur la condition ouvrière*, Fayard, 2005 (1ère édition : 1999).

¹ : « petite maîtrise » désigne ici les supérieurs hiérarchiques directs des ouvriers.

Note méthodologique : Cet ouvrage est le résultat de plusieurs enquêtes de terrain dans la région de Montbéliard, réalisées dans les années 90, dans les ateliers d'une firme automobile et de ses équipementiers et qui se sont appuyées en grande partie sur des entretiens non directifs réalisés auprès des salariés.

DOCUMENT 6

Depuis quelques semaines, des blogs collectifs de salariés essaient sur la Toile¹. Les salariés y coordonnent leurs actions, s'échangent des informations, mais aussi mettent en ligne photos et textes. Ainsi, le blog des salariés de l'usine de S. P, menacée de fermeture, détaille les comptes-rendus des diverses réunions et un agenda des prochaines actions. Les salariés peuvent réagir sur un forum. Les salariés de l'usine M donnent à voir des photos de manifestants, des caricatures. Déjà au printemps 2007, face aux menaces de restructurations au sein de l'entreprise F, plusieurs ont ouvert des blogs. Mais ces blogs revendicatifs de salariés prennent un autre tour depuis quelques mois, dans un contexte social tendu. Pour la première fois, ils sont tenus par des collectifs de salariés qui s'affranchissent de l'étiquette syndicale, et traduisent ainsi une nouvelle approche. [...] Pourquoi cette extrême discrétion des syndicats ? Peut-être par crainte que leur étiquette ne décrédibilise ces mouvements spontanés de salariés. Mais surtout, avec ces blogs, les salariés s'expriment hors de toute étiquette, et sous le sceau de l'anonymat. Et ne risquent ainsi pas de retours de bâtons de la direction.

Source : C. COUSIN, « Des blogs de salariés en colère essaient sur la Toile », L'Entreprise.com, mis en ligne le 21 janvier 2009.

¹ : « la Toile » désigne ici, de manière imagée, le réseau Internet.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Internationalisation des échanges et mondialisation

I- Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Comment la demande étrangère peut-elle stimuler la compétitivité de l'industrie automobile française ? **(document 1)** (2 points)
- 2) Comment peut-on expliquer la production d'automobiles haut de gamme en France ? **(document 1)** (1 point)
- 3) Donnez la signification de la donnée encadrée. **(document 2)** (1 point)
- 4) Expliquez comment la recherche de compétitivité hors-prix, liée à l'ouverture internationale, favorise l'augmentation du nombre de travailleurs très qualifiés dans les pays développés. **(documents 1 et 3)** (1 point)
- 5) Montrez comment les entreprises peuvent accroître leur compétitivité-prix. **(document 3)** (2 points)
- 6) Quels sont les risques sur l'emploi non qualifié des trois mesures prises par les entreprises dans les pays développés pour faire face à la concurrence internationale ? **(document 3)** (2 points)
- 7) Expliquez comment l'insertion des pays développés dans l'économie mondiale permet la croissance de leurs emplois. **(document 4)** (1 point)

II- Question de synthèse (10 points)

Montrez comment l'ouverture internationale améliore la compétitivité des entreprises des pays développés puis présentez les effets de cette amélioration sur l'emploi dans ces pays.

DOCUMENT 1

La France est le deuxième producteur d'automobiles en Europe. Néanmoins, le ralentissement de la production automobile en France depuis trois ans pèse sur la croissance du produit intérieur brut, sur le solde du commerce extérieur et sur l'emploi. [...] Tandis que la demande stagne dans les pays développés, les constructeurs cherchent, pour soutenir leur activité, à répondre à la demande en forte croissance des pays émergents et considèrent qu'un rapprochement de la production de ces marchés favorise leur conquête. [...]

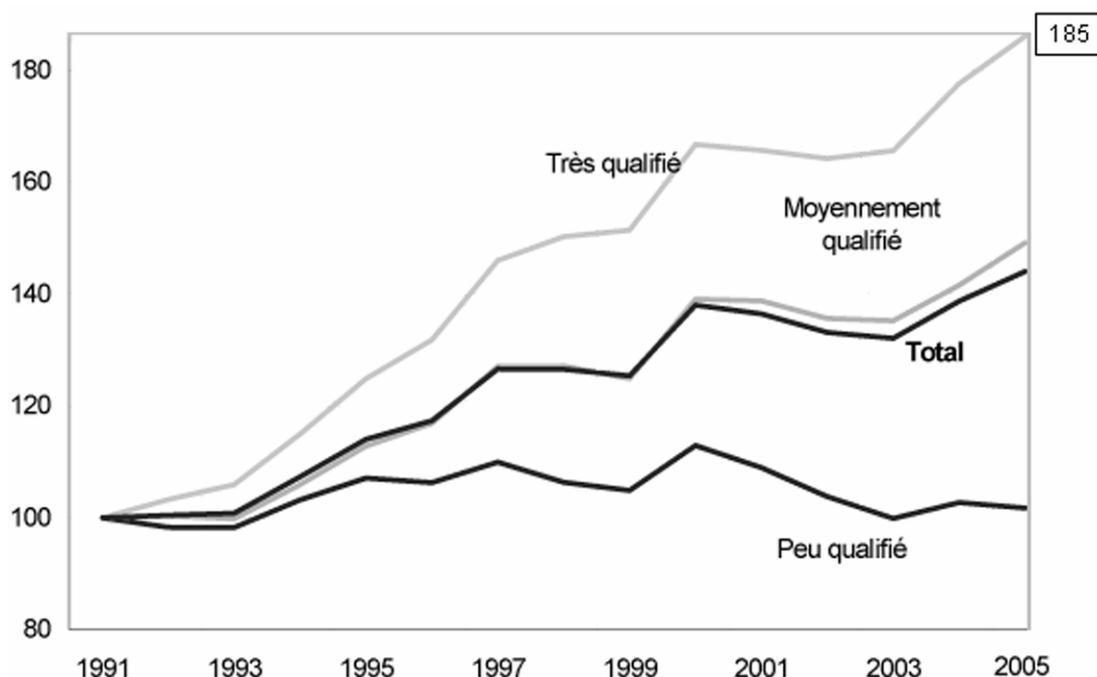
Le renouvellement des gammes moyenne et haute stimule la production en France. Cette reprise, liée au succès commercial des innovations mises sur le marché, reste néanmoins fragile [...]. Premier secteur en termes de volume de R&D en France, l'industrie automobile bénéficiera de l'augmentation sensible de l'aide apportée par la réforme du Crédit d'Impôt Recherche adopté fin 2007, ce qui l'incitera à intensifier ses efforts dans ce domaine, à accroître l'attractivité du site France au bénéfice de l'emploi.

Grâce aux pôles de compétitivité dans lesquels il est fortement impliqué, le secteur automobile devrait tirer parti de meilleures synergies entre centres de recherche ou de formation, entreprises et pouvoirs publics, au service de l'innovation technologique.

Source: O. BOUABDALLAH, G. GILQUIN, M-A PINCON, « L'industrie automobile française face à la mondialisation », *Trésor- Eco*, Direction générale du trésor et de la politique économique, septembre 2008

DOCUMENT 2

Évolution du nombre de travailleurs provoquée par l'ouverture économique mondiale * par niveau de qualification dans les pays développés (base 100 en 1991)



Source : BIT, OCDE, CEPIL, calculs DGTPE, 2008

* A partir d'un indice proposé par le FMI

DOCUMENT 3

Les firmes des pays industriels concurrencées réagissent par la recherche de productivité et d'efficacité pour résister à la concurrence internationale. Elles procèdent alors à des innovations de procédés qui permettent une substitution capital/travail accrue [...]. Elles opèrent un recentrage sur leurs compétences de base et réorganisent au niveau mondial leurs processus de production. Le progrès technique a des effets directs sur le marché du travail similaires à ceux du commerce international, bien que beaucoup plus prononcés. Or, de façon indirecte, le commerce international induit du progrès technique, en réponse à la pression concurrentielle des importations.

Trois effets se combinent alors pour accélérer la hausse de la demande de travailleurs qualifiés. Un effet de sélection des produits. Les biens dont la fabrication a été maintenue au Nord ont alors un contenu factoriel différent de ceux importés du Sud. L'innovation défensive permet de réduire la concurrence et de préserver les marges. Deuxième effet, une sélection des firmes les plus efficaces entraîne une élévation du niveau moyen de productivité des secteurs. Enfin, un troisième effet de recherche d'efficacité incite à la fragmentation internationale des processus productifs*.

*Décomposition internationale des processus productifs

Source : E. M. MOUHOUD, *Mondialisation et délocalisation des entreprises*,
Collection Repères, La Découverte, 2008.

Document 4

L'insertion des pays développés dans l'économie mondiale ouvre à ces pays des opportunités de croissance indéniables ; il en est notamment ainsi depuis la fin des années 40 [...].

Les exportations constituent une partie de la demande globale : l'accroissement du taux d'exportation soutient donc la croissance de l'emploi. L'essor des exportations dope la production et, de ce fait, induit des économies d'échelle, accroissant la compétitivité des firmes et donc leur activité.

Les importations sont également facteur de croissance : elles sont nécessaires à la production (matières premières, produits semi-finis, machines) ; elles contribuent à la diffusion du progrès technique ; elles constituent des exportations pour les pays fournisseurs dont la croissance est alors stimulée : dès lors, leurs propres importations s'accroissent, soutenant la croissance des autres pays.

Source : S.D'AGOSTINO, *La mondialisation*, Bréal, 2003

SUJET A

Ce sujet comporte un document

THÈME DU PROGRAMME Lien social et intégration

DOCUMENT

Il pourrait donc se faire que les liens qui résultent de la division du travail, tout en étant plus nombreux, fussent plus faibles que les autres, et que l'énergie supérieure de ceux-ci compensât leur infériorité numérique. Mais c'est le contraire qui est la vérité.

En effet, ce qui mesure la force relative de deux liens sociaux, c'est l'inégale facilité avec laquelle ils se brisent. Le moins résistant est évidemment celui qui se rompt sous la moindre pression. Or, c'est dans les sociétés inférieures, où la solidarité par ressemblances est seule ou presque seule, que ces ruptures sont le plus fréquentes et le plus aisées. « Au début, dit M. Spencer¹, quoi que ce soit pour l'homme une nécessité de s'unir à un groupe, il n'est pas obligé de rester uni à ce même groupe. Les Kalmoucks² et les Mongols² abandonnent leur chef quand ils trouvent son autorité oppressive, et passent à d'autres. Les Abipones² quittent leur chef sans lui en demander la permission et sans qu'il en marque son déplaisir, et ils vont avec leur famille partout où il leur plaît ». [...]

Il en est tout autrement à mesure que le travail se divise. Les différentes parties de l'agrégat, parce qu'elles remplissent des fonctions différentes, ne peuvent pas être facilement séparées. « Si, dit M. Spencer, on séparait du Middlesex³ ses alentours, toutes ses opérations s'arrêteraient au bout de quelques jours, faute de matériaux. Séparez le district où l'on travaille le coton d'avec Liverpool et les autres centres, et son industrie s'arrêtera, puis sa population périra. Séparez les populations houillères⁴ des populations voisines qui fondent les métaux ou fabriquent les draps d'habillement à la machine, et aussitôt celles-ci mourront socialement, puis elles mourront individuellement. [...] ».

Là où la solidarité ne dérive que des ressemblances, quiconque ne s'écarte pas trop du type collectif est, sans résistance, incorporé dans l'agrégat. Il n'y a pas de raisons pour le repousser, et même, s'il y a des places vides, il y a des raisons pour l'attirer. Mais, là où la société forme un système de parties différenciées et qui se complètent mutuellement, des éléments nouveaux ne peuvent se greffer sur les anciens sans troubler ce concert, sans altérer ces rapports, et, par suite, l'organisme résiste à des intrusions qui ne peuvent pas se produire sans perturbations.

É. DURKHEIM, *De la division du travail social : livre II*, P.U.F., 2007, [1893]

1. Herbert Spencer est un philosophe et sociologue anglais.

2. Les Kalmoucks et les Mongols sont des peuples d'Asie centrale ; les Abipones vivaient en Amérique du sud.

3. Middlesex : région industrielle d'Angleterre

4. Populations houillères : qui produisent de la houille, sorte de charbon.

QUESTIONS

- 1) À l'aide de vos connaissances personnelles et du **document**, vous présenterez les deux formes de solidarité évoquées par Émile Durkheim dans ce texte. (10 points)
- 2) Expliquez la phrase soulignée dans le **document**. (5 points)
- 3) À l'aide d'un exemple, montrez que des formes de solidarité mécanique subsistent dans les sociétés occidentales contemporaines. (5 points)

SUJET B

Ce sujet comporte un document

THÈME DU PROGRAMME :

Sous-emploi et demande

DOCUMENT

Qu'il y ait 250 000 ouvriers du bâtiment au chômage en Grande-Bretagne, alors que nous avons le plus grand besoin de nouveaux logements, voilà le paradoxe. Nous devrions instinctivement mettre en doute le jugement de quiconque affirme qu'aucun moyen, compatible avec des finances saines et la sagesse politique, ne permet d'employer les premiers à construire les seconds. Quand un homme d'État, déjà accablé de devoir secourir les chômeurs, déclare qu'une telle mesure entraînerait, aujourd'hui et demain, des dépenses que le pays ne peut se permettre, ces calculs doivent nous être suspects ; et défions-nous du bon sens de celui à qui il paraît plus économique et mieux fait pour accroître la richesse nationale, de maintenir au chômage les ouvriers d'un chantier naval, plutôt que de dépenser ce qu'ils lui coûtent ainsi, à leur faire construire une des plus remarquables réalisations dont l'homme soit capable [...]. La répugnance à défendre des projets d'investissement à l'intérieur du pays, comme moyen de restaurer la prospérité, est généralement fondée sur deux motifs : le maigre effet qu'aurait sur l'emploi la dépense d'une somme donnée, et la ponction effectuée sur les budgets national et local pour financer les subventions que ces projets requièrent habituellement. [...]. On dit souvent qu'en Grande-Bretagne, il faut investir 500 livres dans les travaux publics, pour donner à un homme un emploi pendant un an. Ce calcul ne retient que la main-d'oeuvre directement et immédiatement employée sur place. Mais il est facile de voir que les matériaux utilisés et leur transport, créent également de l'emploi. Mais si la nouvelle dépense est additionnelle et ne se substitue pas simplement à une autre, son effet ne s'arrête pas là. Les salaires et autres revenus supplémentaires distribués alimentent de nouvelles dépenses qui génèrent de l'emploi. Si les ressources du pays étaient déjà toutes employées, ces dépenses supplémentaires se traduiraient principalement par une hausse des prix et par un accroissement des importations. Mais, dans les circonstances présentes, cela ne serait vrai que pour une petite part de la consommation additionnelle, puisque la plus grande part de celle-ci pourrait être satisfaite par des ressources nationales actuellement inemployées. [...] Mais le processus ne s'arrête pas là. Les salariés nouvellement embauchés pour répondre à l'augmentation des dépenses de ceux qui sont employés à la production de nouveaux biens capitaux, doivent à leur tour dépenser davantage, créant ainsi de l'emploi pour d'autres ; et ainsi de suite.

Source : J. M. KEYNES, « Les moyens de restaurer la prospérité », article publié dans le Times en mars 1933 et repris dans *La Pauvreté dans l'abondance*, 1^{ère} éd. 1937, Gallimard, 2007

QUESTIONS

1. À l'aide de vos connaissances et du **document**, vous expliquerez comment Keynes justifie le rôle des investissements publics pour relancer la croissance et l'emploi.
(10 points)
2. Expliquez le passage souligné.
(5 points)
3. Présentez un exemple d'investissement public qui illustre les propos développés par Keynes dans le texte.
(5 points)